

14 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 mars 2003](#)

Entretien et réparation des alcootests

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion de deux contrats relatifs à l'entretien, la réparation et la livraison des accessoires de fonctionnement des éthylotests et des éthylomètres, utilisés par la police fédérale et par la police locale.

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion de deux contrats relatifs à l'entretien, la réparation et la livraison des accessoires de fonctionnement des éthylotests et des éthylomètres, utilisés par la police fédérale et par la police locale.

Seules les firmes Dräger Safety Belgium NV et VDP Medical & Security peuvent assurer l'entretien et la réparation de ces appareils. Ces contrats ont donc été conclus selon la procédure négociée sans publicité. Le montant global de ces deux marchés est de 4.485.599 euros, ventilé sur trois ans (2003-2005).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe